

Foire aux questions

Cette FAQ sera mise à jour au fur et à mesure que nous recevrons des questions supplémentaires au cours du processus de candidature. Les candidats sont invités à vérifier régulièrement si des mises à jour ont été effectuées.

Quels types d'entreprises sont admissibles pour le projet Fintech MPE du CGAP?

Il peut s'agir de toute entreprise qui offre des services financiers ou non financiers basés sur les technologies et qui souhaite améliorer ou introduire des produits de crédit pour les segments mal desservis et exclus des MPE. En outre, nous sommes ouverts aux candidatures d'entreprises qui proposent des produits de crédit basés sur les technologies et qui souhaitent les compléter par d'autres produits financiers ou non financiers, afin de créer une offre de produits packagés au profit de leurs clients.

Quel type d'aide le CGAP va-t-il apporter ?

Le CGAP fournira sa propre expertise et engagera et paiera également de l'assistance technique supplémentaire nécessaire à l'exécution du projet Fintech MPE. La portée et l'échelle de l'aide du CGAP seront ajustées en fonction des besoins des entreprises individuelles retenues.

Le CGAP s'efforce d'être aussi réactif que possible aux besoins spécifiques de ses partenaires. Cependant, il existe certains types d'aide que nous n'envisageons pas de fournir, comme ceux liés au capital ou à l'infrastructure.

À quoi ressemble la gouvernance de projet ?

Bien que chaque entreprise soit responsable de la gestion des éléments quotidiens et stratégiques du projet, elle rendra compte à une équipe de supervision du projet composée de représentants de l'entreprise, du CGAP et des partenaires techniques d'exécution (le cas échéant).

Quel type de projets le CGAP a-t-il appuyés dans le passé ?

Les interventions passées du CGAP de ce type ont inclus une aide aux organisations partenaires pour atteindre une gamme d'objectifs stratégiques, comme l'élaboration d'API pour faciliter l'interconnexion avec les partenaires, la conception d'algorithmes de crédit, la mise au point de produits pour atteindre de nouveaux segments, le lancement ou le pilotage de nouveaux produits, l'évaluation de l'impact des services, et la conception de produits intelligents en matière de genre, entre autres. Cette aide a pris la forme de l'assistance technique, de conseils stratégiques, de l'aide d'experts ou de l'appui à la gestion de projets, qui ont été fournis par le personnel du CGAP ou par des spécialistes externes recrutés directement par le CGAP et sélectionnés conjointement avec l'organisation ou les organisations partenaires.

Plusieurs parties peuvent-elles soumettre une manifestation d'intérêt commune - par exemple, lorsque des entreprises coopèrent avec d'autres partenaires (c'est-à-dire des modèles de financement intégrés) ?

Oui, veuillez fournir des informations sur les partenaires d'exécution (le cas échéant) et leur rôle dans l'exécution du projet. Les partenaires autres que l'entreprise candidate doivent démontrer leur engagement envers le partenariat, décrire leur participation prévue et souligner la raison pour laquelle la réussite du produit/partenariat spécifique est une priorité pour leur entreprise.

Y a-t-il un plafond pour les coûts de l'aide à financer par le CGAP ?

Oui. Cela sera déterminé au cas par cas, et nous tiendrons compte du nombre de partenaires retenus, de leurs besoins, des potentialités du projet et de la disponibilité des ressources de l'équipe du CGAP. Le niveau de l'aide du CGAP n'est pas destiné à être standardisé pour tous les projets, mais sera plutôt arrêté au fur et à mesure que les besoins de chaque partenaire se préciseront au cours des discussions avec les candidats présélectionnés.

Combien de projets le CGAP prévoit-il d'accompagner dans le cadre du projet Fintech MPE ?

Le CGAP a l'intention de sélectionner six (6) entreprises pour ce projet. Les entreprises seront sélectionnées dans différents pays sur plusieurs continents.

Quel type de ressources les partenaires seront-ils censés apporter au projet ?

Les candidats retenus ne sont pas tenus de contribuer financièrement aux services techniques obtenus à l'extérieur pour le projet, bien qu'une contribution importante soit attendue sous la forme du temps et des ressources du personnel de l'organisation nécessaires à la réussite de l'exécution. Ils devront également assumer la responsabilité pour la réussite du produit sur le marché, l'apprentissage et l'amélioration du produit après son lancement.